

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE – ELECTIVE DES CLUBS DU DISTRICT DU PUY DE DOME DE FOOTBALL

SAMEDI 26 OCTOBRE 2019

Au siège de l'antenne de Cournon de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

– Z.I. du Bois Joli à COURNON

Après vérification des pouvoirs, il est établi que le quota des voix comptabilisées permet à l'Assemblée des clubs du District du Puy de Dôme de délibérer légitimement et conformément aux dispositions prévues aux statuts sur toutes les questions inscrites à l'Ordre du jour de cette réunion.

Total de voix des inscrits : **819**

Total de voix des présents : **535 (moitié + 1 : 268)**

Clubs absents:

U.S. AMBUR MIREMONT LA GOUTELLE – E.S. ARCONSAT – U.S. ARLANC – F.C. AUBIERE – AULNAT SPORTIF – U.S. BEAUMONT – F.C. BLANZAT – F.C. CHAMALIERES – F.C. CHARBONNIER LES MINES – ENT. CHARBLOT – A.S. CLT ST JACQUES – CLT NEYRAT FOOT MOSAIC – CLT OUTRE MER – F.C. CLT METROPOLE – A.S. CUNLHAT – F.C. DORAT – F.J. EGLISENEUVE P/ BILLOM – U.S. ISSERTEAUX – R.C. LAQUEUILLE – F.C. MIREFLEURS – U.S. MENAT NEUF EGLISE – F.C. NORD COMBRAILLE – F.C. NORD LIMAGNE – F.C. OLBY CEYSSAT MAZAYES – U.S. PALLADUC – U.S. PERTUIS – A.S. PONTGIBAUD – F.C. RANDAN – A.S. RIOM Portugal – A.S. LA ROCHE BLANCHE – A.S. SERVANT – ENT. F.C. ST AMANT ET TALLENDE – A.S. ST AMANT ROCHE SAVINE – ESP. ST ANGEL – U.S. ST GEORGES LES ANCIZES – OL. ST PIERRE ST BONNET – U.S. ST SYLVESTRE PRAGOULIN – F.C. THIERS AUVERGNE – U.S. TOURS S/ MEYMONT – A.S. VENSAT – C.S. VERTOLAYE – FUTSAL COURNON – L'OUVERTURE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La séance est ouverte à 10 h 00 par le Président André CHAMPEIL qui remercie les clubs pour leur présence.

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2019

Au siège de l'antenne de Cournon de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Aucune remarque n'étant formulée par l'Assemblée, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du District du 21 juin 2019 à Cournon, mis en ligne et consultable sur le site internet, est adopté à l'unanimité.

Election de la délégation

des représentants des clubs de District pour l'Assemblée Générale de la Ligue

Mme Laurence DALLE, Directrice, ouvre l'Assemblée Générale Elective en présentant la liste des 15 candidatures à l'élection de la délégation des représentants des Clubs de district à l'assemblée Générale de la Ligue et rappelle les nouvelles dispositions statutaires à savoir que c'est le nombre de voix recueillies par chaque candidat qui détermine si celui-ci est délégué ou suppléant, étant entendu que les personnes recueillant le plus grand nombre de voix sont élues en tant que délégué, les suivantes étant alors élues en tant que suppléant

Candidatures des Délégués

Anthony ARCHIMBAUD – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Thierry BAPT – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Jacky BLANCARD – Dirigeant Club Foot Entreprise Am. CHU

Jacques BOURDAROT – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Jean-François CERRALBO – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

David CHALUS – Dirigeant F.F. CHAPPES

Jean-Paul CHASTAGNIER – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Jean-François CLEMENT – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Miguel GONZALEZ – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Didier JARRIGE – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Eric JOYON – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Gil NORA – Dirigeant A.S. MONTFERRAND

Christine POMARES – Dirigeante A.S. CLERMONT ST JACQUES

Jacques TINET – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Bernard TIXIER – Membre du Comité de Direction du District du Puy de Dôme de Football

Mme Laurence DALLE communique les instructions nécessaires au bon déroulement du vote à bulletin secret.

4 scrutateurs sont choisis pour constituer le bureau de vote.

Une interruption dans le déroulement de la réunion est rendue indispensable pour permettre à chaque club présent de voter et procéder ensuite au dépouillement.

Allocution de Monsieur André CHAMPEIL

Président du District du Puy-de-Dôme de Football

Je vous présente les excuses de

Mr Bernard BARBET – Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes

Mr Lilian JURY – Président Délégué de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes

Mr Guy POITEVIN – Président du District de l'Allier

Mr Roger PRAT – Président du District du Cantal

A noter la présence de Raymond Fournel – Président du District de la Haute-Loire – membre de la Haute autorité à la Fédération Française de Football – Trésorier à l'A.N.P.D.F et membre du Conseil de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

Egalement présent à la tribune – Mr Eric MAS – Commissaire aux comptes du District

Mesdames, Messieurs, Chers amis

Avant l'ouverture de cette Assemblée Générale, je vous demanderai d'observer un instant de recueillement pour toutes les personnes qui nous ont quittés et bien sûr une pensée toute particulière pour notre ami Louis RODRIGUES.

En la personne de Louis, nous perdons un grand serviteur du football et un grand serviteur du District. L'énorme affluence présente lors de ses obsèques – témoigne de la grande sympathie dont il jouissait tout au long de son parcours professionnel et associatif. Au-revoir Louis, nous ne t'oublierons pas.

Cette Assemblée Générale d'Automne voulue par les instances fédérales permet d'établir le compte de résultat et le bilan financier de la saison 2018/2019. Dans quelques instants, notre trésorier – Sylvain SERTILLANGE – vous en fera un compte rendu complet.

Pour ma part, ce sera la dernière Assemblée Générale d'Automne que j'aurai l'honneur de présider. En effet, comme je l'avais annoncé à l'Assemblée Générale électorale de 2016 – ce mandat qui se terminera en juin 2020 sera également la date de mon arrêt comme Président du District du Puy de Dôme. Je souhaite me retirer et j'espère de tout cœur donner la barre du gouvernail à mon ami et vice-président Délégué – Philippe AMADUBLE – avec qui j'ai collaboré en parfaite intelligence pendant 4 ans et qui je pense – possède toutes les qualités pour diriger le District. Mais il ne faut pas anticiper – c'est le verdict des urnes qui décidera.

Plusieurs évènements importants ont émaillé la vie de notre District depuis l'Assemblée Générale du 15 juin 2019.

La Coupe du Monde Féminine qui a eu lieu du 7 juin au 7 juillet n'a pas permis à notre équipe de France d'imiter les garçons champions du Monde en Russie. Cependant – cette coupe a obtenu un grand succès médiatique et populaire.

Dans un souci d'associer ses licenciés à cet évènement, le District a acheté des places pour les demi-finales et la finale. Ce qui a permis de faire bénéficier de places gratuites à 2 écoles de la ville de Clermont-Ferrand en partenariat avec la municipalité ainsi que tous les référents féminins pour la 2^{ème} demi-finale et pour la Finale, les gagnants des Coupes Mireille VALENTIN – Eugène SENIQUETTE – Gérard FAURE et champion Foot à 8 Féminin.

Le mardi 02 juillet a eu lieu l'inauguration des nouveaux bureaux du District à Cournon. Cette opération d'achat à la Ligue a eu un écho très favorable de la part des instances de la Fédération Française de Football et nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs dirigeants du Football qui ont souhaité participer à cette inauguration :

Mr Noël LE GRAËT – Président de la Fédération Française de Football

Mr Marc DEBARBAT – Président de la Ligue du Football Amateur

Mr Vincent NOLORGUES – Vice-Président de la Ligue du Football Amateur

Mr Bernard BARBET – Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Mr Lilian JURY – Président Délégué de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Mr Pascal PARENT – Président du District Lyon et du Rhône et membre du COMEX

Mr Philippe LAFRIQUE – Président du District de la Creuse et également membre du COMEX

Mr Olivier BIANCHI – Maire de CLERMONT-FERRAND et Président de CLERMONT METROPOLE

Ainsi que diverses personnalités, à savoir les présidents de District, les personnes politiques et sportives ainsi que les représentants des clubs.

Le soleil était au rendez-vous. Cette manifestation a été un véritable succès.

Dans la prolongation de cet évènement, nous avons eu le plaisir de participer à l'organisation de la rencontre France / Espagne Féminine du 31 août 2019. Ainsi les instances fédérales ont démontré leur confiance envers le District du Puy de Dôme et tous les acteurs locaux. Ce fut également une belle réussite.

Autre évènement marquant : l'embauche de Jérémy ANTONIO en Contrat à Durée Indéterminée.

Suite à la démission de Nicolas LAURCIE qui occupait le poste de C.T.D. – D.A.P et mis dans l'obligation de choisir entre ce poste et celui d'éducateur dans un club (en effet, la D.T.N. n'accepte plus le cumul de ces 2 fonctions), nous avons recruté son remplaçant : Christopher POULIZAC qui nous vient du Loir-et-Cher et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Je pense qu'il aura très vite la possibilité d'être opérationnel et de s'intégrer auprès de Valérie – Morgan – Jérémy et Sébastien. Il fait partie des effectifs depuis le 1^{er} octobre 2019.

Pour conclure, il faut évoquer un problème moins réjouissant. En effet, à la fin de la saison 2018/2019 – on était en droit de se réjouir du progrès constaté dans le domaine des incivilités. Malheureusement, le début de saison vient de balayer notre optimisme. Le nombre de dossiers en cours d'instruction nous inquiète fortement.

Je souhaite attirer votre attention sur ce sujet car il est indispensable de mettre un frein à tous ces événements qui viennent pourrir nos compétitions. Attention – on en est quand même aux menaces de mort sur les stades.

Je terminerai mon propos par une citation d'Antoine de Saint Exupéry « *dans la vie, il n'y a pas de solution. Il y a des forces en marches, il faut les créer et les solutions suivent* » - A méditer

Je vous remercie de m'avoir écouté.

COMPTE RENDU FINANCIER par Mr Sylvain SERTILLANGE TRESORIER

Les comptes financiers, clos au 30 juin 2019, sont présentés à l'Assemblée Générale par Mr Sylvain SERTILLANGE – Trésorier du District.

COMPTE DE RESULTATS

Mr Sylvain SERTILLANGE, trésorier, commente le bilan et le compte de résultats de la saison 2018/2019 qui fait apparaître un excédent de 36 467 €. Ce résultat est à relativiser car il correspond à l'augmentation de la subvention fédérale des contrats d'objectifs. Si le District n'avait pas eu cette augmentation de subvention, les comptes seraient à l'équilibre.

Il poursuit en détaillant les charges qui ont vu cette année l'acquisition du nouveau siège et l'achat du véhicule. A cela, il faut rajouter le salaire de Jeremy ANTONIO, ce dernier ayant été embauché en décembre 2018. Certains postes ont augmenté comme les récompenses (achat des packs pour la Coupe du Monde Féminine) – honoraires (avocat pour le dossier des prud'hommes).

Concernant les recettes – ces dernières sont stables hormis la forte augmentation sur les contrats objectifs.

BILAN

Mr Sylvain SERTILLANGE poursuit en commentant le bilan

Actif

avec les valeurs immobilisées, l'actif circulant, les charges constatées d'avance, la Trésorerie

Passif

Les Fonds Associatifs qui se composent de 2 lignes (fond de dotation et report à nouveau)

Les Dettes qui correspondent à certaines charges qui ne sont pas finies d'être payées au 30 juin 2019 comme les charges sociales du 2^{ème} trimestre par exemple.

Mr SERTILLANGE termine en proposant à l'Assemblée Générale d'affecter l'excédent de 36 467 euros enregistré sur l'exercice 2018-2019 au compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale des Clubs adopte cette disposition à l'unanimité.

Mr André CHAMPEIL remercie Mr Sylvain SERTILLANGE pour la qualité de son travail et son intervention.

PRODUITS			2017/2018	2018/2019	VARIATION
Cotisations-Engagements			54 670	53 892	-778
Subventions	2017/2018	218/2019	152 453	180 780	28 327
* CNDS	20000	15500			
* Conseil Départemental	0	0			
* Ligue Auvergne Rhône Alpes	71376	72906			
* Fédération	56577	88374			
* Diverses (Crédit Agricole)	4 500	4 000			
	152 453	180 780			
Réclamations			1 015	490	-525
Appel			1 560	1 080	-480
Frais de gestion			21 856	21 136	-720
Amendes dont			122 413	121 178	-1 235
<i>avertissements</i>			67 113	65 565	-1 548
<i>exclusions</i>			16 606	17 756	1 150
<i>Absence A.G.</i>			4 200	3 840	-360
<i>1er Forfait - Forfait général - Forfait Coupe</i>			12 180	10 650	-1 530
<i>Statut de l'Arbitrage</i>			3 000	4 290	1 290
<i>Amendes diverses</i>			14 722	15 050	328
<i>Amendes Foot Animation</i>			4 592	4 027	-565
Autres recettes			9 080	8 816	-264
<i>Encarts Publicitaires</i>	2 000	2 000			
* Annuaire	7 080	6 760			
* Ventes diverses	0	56			
	9 080	8 816			
Recettes manifestations organisées par le District			4 683	1 098	-3 585
Quote part subv. Ramenée au résultat			0	3 503	3 503
Produits divers			0	195	195
Déplacements arbitres à la charge des clubs			1 728	1 863	135
Plus value nette sur cession immeuble			288 789	0	-288 789
Participation stage arbitre en accéléré			1 700	870	-830
Coupes et tournois du Puy de Dôme			14 100	14 080	-20
Produits financiers			34 720	2 172	-32 548
Transfert de charges			9 181	7 439	-1 742
* Remboursements Divers	2 100	5 604			
* Remboursements Indemnités journalières salariés	7 081	1 835			
	9 181	7 439			
TOTAUX			717 948	418 592	-299 356

CHARGES	2017/2018	2018/2019	VARIATION
Salaires	158 564	162 977	4 413
Charges sur les salaires	61 983	59 939	-2 044
Congés payés et charges sur congés payés	-120	2 820	2 940
Impôts	1 119	4 130	3 011
Electricité-Eau	1 578	0	-1 578
Téléphone-Correspondance	9 549	8 534	-1 015
Fournitures de bureau	11 566	12 504	938
Entretien, Réparation, Maintenance, petit matériel	2 714	2 784	70
Récompenses	2 824	7 357	4 533
Assurance	810	606	-204
Honoraires	6 240	10 052	3 812
Gestion des commissions	52 423	61 711	9 288
	2017/2018	2018/2019	
<i>*Déplacem. Ad.,CTD et arbitres,</i>	11163	11885	
<i>* Comité de Direction</i>	5824	4728	
<i>* ANPDF</i>	1106	1651	
<i>* Commission des arbitres</i>	5739	2406	
<i>* Commission sportive</i>	683	776	
<i>* Commission Technique + label Jeunes</i>	146	637	
<i>* Commission Football Scolaire</i>	1476	11829	
<i>* Commission des Terrains</i>	66	144	
<i>* Commission féminine</i>	5152	7949	
<i>* Commission Animation U10-U11</i>	511	1193	
<i>* Commission Animation U6 à U9</i>	6574	2983	
<i>* Commission Challenge</i>	905	197	
<i>* Commission Futsal</i>	64	1187	
<i>* Commission Foot diversifié</i>	505	573	
<i>* Stages perfectionnement joueurs</i>	8930	9150	
<i>* Formation de cadres</i>	0	320	
<i>*Commission des jeunes</i>	2114	2753	
<i>*Groupe de travail sur les incivilités et la violence</i>	1465	1350	
	52 423	61711	
Frais d'utilisation véhicule District	0	545	545
Location matériel	0	1 407	1 407
Loyer ligue d'auvergne Rhône Alpes	10 000	12 000	2 000
Entretien des locaux (ménage)	623	0	-623
Tablettes F.M.I.	415	101	-314
Annuaire	6 440	6 341	-99
Livres arbitres	0	265	265
Contrôles arbitres	6 525	6 375	-150
Relations publiques	6 333	7 061	728
Divers	65	60	-5
Frais financiers	118	165	47
Cotisations	455	560	105
Dotations aux amortissements	3 459	13 408	9 949
Dotations aux provisions des créances clubs	252	423	171
EXCEDENT	374 014	36 467	-337547
TOTAUX	717 948	418 592	-299 356

ACTIF			PASSIF	
VALEURS IMMOBILISEES :			FONDS ASSOCIATIFS :	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			Fonds de dotation	272 604
LOGICIELS			Report à nouveau	445 074
Valeur brute	4 750		Subvention siège District	66 158
Amortissements	-4 750		Subvention véhicule	10 939
		0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			DETTES :	
CONSTRUCTIONS			Fournisseurs et comptes rattachés	35 119
Valeur brute	187 000		Provision des congés payés	23 349
Amortissements	7 702		Provision salaires à payer	9300
		179 298	Organismes sociaux à payer	7 221
AGENCEMENTS DIVERS			Impôts et taxes à payer	2 603
Valeur brute	29 340			
Amortissements	-3 687	25 653		
MATERIEL				
Valeur brute	2 145			
Amortissements	-1142	1 003		
MATERIEL DE BUREAU ET D'INFORMATIQUE				
Valeur brute	17 237			
Amortissements	-13 243	3 994		
MOBILIER			COMPTES DE REGULARISATION :	
Valeur brute	10 971			
Amortissements	-9 418	1 553		
VEHICULE				
Valeur brute	24 520			
Amortissements	-1 396	23 124		
DEPÔT GARANTIE				
Valeur brute	41	41		
ACTIF CIRCULANT :			Produits constatés d'avance concernant le Football en Zone urbaine-Clermont Olympique	19 924
En-cours Clubs débiteur		15 986	Produits constatés d'avance	3348
En-cours Clubs créditeur		-2 870		
Provision dépréciation des créances des clubs		-12 136		
Produits à recevoir F.F.F. et autres partenaires		29 400		
Subventions et produits divers à recevoir		93 692		
COMPTES DE REGULARISATION :			EXCEDENT DE LA PERIODE	
Charges constatées d'avance		22 172		36 467
TRESORERIE :				
	2018/2019	2017/2018		
Chèques à encaisser	37 255	25 913		
Caisse	1 598	1 010		
Compte-courant Crédit Agricole	92 007	45 836		
Livrets	239 002	425 000		
Compte à terme	150 000	150 000		
Intérêts à recevoir	804	585		
	520 666	648 343		
TRESORERIE FOOT EN ZONE URBAINE				30 530
Compte-courant Crédit Agricole	30 530	30 530		
TOTAL ACTIF			TOTAL PASSIF	932 106
		932 106		932 106

RAPPORT de Mr Eric MAS – Commissaire aux comptes

Aux membres de l'Assemblée Générale

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du District du Puy de Dôme de Football relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code du Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport financier ne nous ayant pas été communiqué à ce jour, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Rapport spécial

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612.6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, en application des dispositions de l'article L.612.-5 du Code du Commerce.

Vote sur les comptes financiers

Les comptes financiers clos au 30 juin 2019 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

RESULTATS DES ELECTIONS DE LA DELEGATION DES REPRESENTANTS DES CLUBS DE DISTRICT POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

M. Lionel BENETOLLO – membre de la Commission de Surveillances Electorales proclame les résultats

Sont élus délégués titulaires

1 - Anthony ARCHIMBAUD : 389 voix - Elu

2 - Thierry BAPT : 389 voix- Elu

3 - Jean Paul CHASTAGNIER : 389 voix- Elu

4 - Didier JARRIGE : 389 voix- Elu

5 - David CHALUS : 387 voix- Elu

6 - Jean François CLEMENT : 387 voix- Elu

7 - Jacques BOURDAROT : 387 voix- Elu

8 - Miguel GONZALEZ : 386 voix- Elu

Sont élus délégués suppléants

9 - Gil NORA : 381 voix- Elu

10 - Bernard TIXIER : 379 voix- Elu

11 - Jean François CERRALBO : 377 voix- Elu

12 - Eric JOYON : 376 voix- Elu

13 - Christine POMARES : 371 voix- Elue

14 - Jacques TINET : 370 voix- Elu

15 - Jacky BLANCARD : 362 voix – Elu

Allocution de Mr Raymond FOURNEL –

Membre du Conseil de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et Président du District de la Haute-Loire

Mr André CHAMPEIL clôture l'Assemblée Générale en remerciant tous les clubs de leur confiance et de leur présence.

Le Président : André CHAMPEIL

La Directrice : Laurence DALLE

